RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Neaufles-Saint-Martin

Dossier numéro 27426 24 A0019

Date de dépôt : 02/05/2024

Demandeur: Madame Claudine BOUCHARD

Pour : Installation de volets roulants

Adresse terrain:

18, rue Alexandre Laurent 27830 NEAUFLES-SAINT-MARTIN

Cadastré: AD 415

Superficie 1103 m²

ARRÊTÉ

de non-opposition à une déclaration préalable au nom de la commune de Neaufles-Saint-Martin

Le maire de Neaufles-Saint-Martin,

Vu la déclaration préalable présentée le 02/05/2024 par Madame Claudine BOUCHARD sise, 18, rue Alexandre Laurent, 27830 NEAUFLES-SAINT-MARTIN,

Vu l'objet de la demande :

- Installation de volets roulants
- sur un terrain situé 18, rue Alexandre Laurent, 27830 NEAUFLES-SAINT-MARTIN

Vu le code de l'urbanisme,

Vu la loi du 31 décembre 1913 modifiée sur les monuments historiques,

Vu les articles L621-30, L621-32 et L632-2 du code du patrimoine,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé en date du 05/02/2020 et modifié le 25/05/2021,

Vu le règlement y afférent et notamment celui de la zone Ua,

Vu l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 19/05/2024,

Considérant que le projet respecte le règlement de la zone Ua du PLU,

Considérant que le projet se situe aux abords de monuments historiques,

ARRÊTE

Article 1:

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

Fait à Neaufles-Saint-Martin, le 24 mai 2024 Sonia LACAS, Maire

